



Gestes et Postures

Les troubles musculo-squelettiques (TMS) touchent tous les travailleurs. Ils sont la "première cause" des accidents de travail et des maladies professionnelles, au niveau national, toutes caisses sociales confondues. L'employeur est "responsable de la santé au travail et de la sécurité" de tous les travailleurs dans l'entreprise (code du travail Art. L.4121.1).

En
formation continue

Dates

Voir calendrier

Horaires

9h-12h00 & 13h-17h00
Soit 7 heures de formation.

Lieu

Campus Provence-Ventoux
CFPPA
310 chemin de l'Hermitage
84200 CARPENTRAS

Mode de financement et Tarif

Nous contacter

Les objectifs pédagogiques - « Etre capable de... »

- Identifier les risques liés à l'activité physique, professionnelle et domestique
- Acquérir les principes de sécurité physique et d'économie d'effort lors des manutentions (PSPEE)
- Prévenir les accidents domestiques, optimiser l'aménagement du cadre de vie

Public concerné et modes de financement

Gérants, salariés des entreprises agricoles, agro-alimentaires et des espaces verts
Mode de financement : Pôle emploi ; OCAPIAT...

Pré-requis et conditions d'inscription

Communiquer en français.

Inscription via la plateforme OCAPIAT au moins 7 jours avant le démarrage de la formation.

Programme de formation

Définition des bases (risques, accidents du travail, maladies professionnelles, TMS Troubles Musculo-Squelettique...). Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort. Analyse des comportements au quotidien. Définition des manutentions "manuelles" en intégrant la notion de poids. Apports sur l'étude comportementale. Statistiques nationales et de l'entreprise sur l'accident du travail et les maladies professionnelles dues à l'activité physique. Notions élémentaires d'anatomie et de physiologie. Enoncé des facteurs aggravants entraînant la détérioration du fonctionnement articulaire. Enoncé des quatre principales lésions relatives au disque intervertébral. Enoncé des astreintes musculaires, tendineuses et ligamentaires. Techniques gestuelles (Transporter, déposer, lever, coucher, gerber, prendre une charge à terre) adaptées à votre entreprise et/ou votre activité.

Les modalités pédagogiques

Nombre de stagiaires : 8 -10 maximum. La formation aura lieu en salle et sur le terrain, en exemples de situation de travail. Méthodes : • Apprendre à partir de situations réelles de travail. • Individualisation de la formation : la formation sera mise en œuvre à partir de la réalité professionnelle de chaque participant. • Apprendre avec les autres : la pédagogie privilégie l'interaction entre les apprenants, les raisonnements et la réflexion sur le travail réalisé.

Méthodes d'évaluation

Une évaluation des compétences acquises sera mise en place à la fin de chaque module; l'acquisition se fera par la démonstration des concepts de bases, au moins les six PSPEE incontournables.

Validation de la formation

Une attestation de compétences et certificat de réalisation est remis à chacun des participants.

Contact : Catherine HUGOUVIEUX- CAMARASSA 04 90 60 80 90
catherine.hugouvieux-camarassa@educagri.fr

Le CFPPA Provence-Ventoux est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap. Notre référent handicap se tient à votre disposition pour étudier les possibilités de compensation, d'aménagement, en fonction de votre situation. Vous pouvez contacter Mme Armelle PERRI : armelle.perri@educagri.fr

